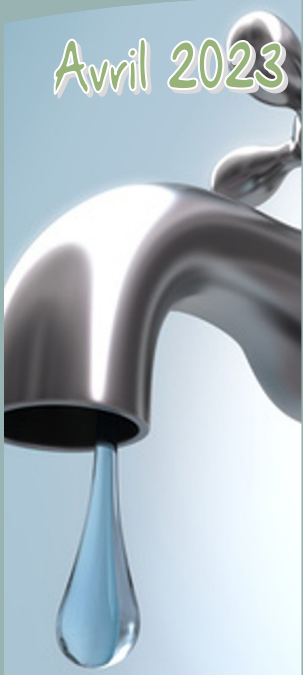


Avril 2023 n°832

PEYRELEVAVE



L'édito

Brèves de printemps

Travaux de sectorisation du réseau d'eau potable : les travaux de pose de vannes de sectionnement et de compteurs de production et de distribution ont débutés. Ces travaux sont indispensables pour améliorer la gestion du réseau, rechercher les fuites et au final améliorer le rendement et donc préserver la ressource. Ces travaux entraînent quelques perturbations sur la qualité du service (coupure, eau trouble due à la présence d'air lors de la remise en service). Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Déchets verts : la zone de dépôt des déchets verts (mais pas que...) qui était illégale, mais tolérée est définitivement fermée. Pour ses propres besoins, la commune a fait l'acquisition d'un broyeur de branches. Cet équipement pourra être loué aux professionnels, entreprises et agriculteurs au tarif de 150€/jour avec le tracteur et 100€/jour sans le tracteur. Pour les particuliers, les déchetteries des Alluchats et de Meymac sont à votre disposition gratuitement. Par ailleurs, des animations autour du compostage, notamment des résidus de tonte de gazon, vont être organisées en partenariat avec Haute-Corrèze Communauté.

Mise à l'eau du Chammet : l'inauguration de cet aménagement se déroulera le mardi 25 avril à 14h30 sur le site. Tous nos remerciements à Monsieur et Madame Juillard qui ont fait don du terrain nécessaire pour la réalisation des travaux (aire de retournement, parking, aire de pique-nique).

Terrain à vendre : la commune met officiellement à la vente des terrains à bâtir, rue du Puy Chabrol au prix de 7€/m² et Rue du Preux au prix de 5€/m².

Projet Coprod: la Coprod nous a informé du lancement du dossier de consultation des entreprises pour la réalisation du projet de logements adaptés. Espérons maintenant que les offres des entreprises soient conformes à leurs attentes, et que le projet puisse enfin démarrer. Par ailleurs, la Coprod va lancer une étude d'opportunité pour la création de logements dans le bâtiment Chancibot.

Reprise de la station-service : la signature pour le rachat de la station est prévue le 15 avril. Le temps de réaliser les travaux de mise aux normes et de renouvellement des pompes et de la borne de paiement, la station communale ne pourra être opérationnelle que d'ici le mois de juin. Une réunion sera organisée avec les professionnels pour les informer sur le fonctionnement des cartes pros.

L'équipe municipale

Informations

État Civil

• Naissance :

De Alma MAVUBA, le 7 mars à Ussel, fille de Guylva MAVUBA SIYOYO et de Flio NGANZAME MAYELE, domiciliés 1 route des Pauses

• Décès :

De Caroline GLEYAL, le 2 mars à Ussel, à l'âge de 40 ans, domiciliée 12 rue du Puy Chabrol

De Sandrine BROUSSARD, le 17 mars à Peyrelevade, à l'âge de 51 ans, domiciliée 12 rue du Puy Chabrol

De Yvette IZORCHE née WAY, le 22 mars à Peyrelevade, à l'âge de 89 ans, domiciliée 29 route du Rat

• Remerciements :

« La famille MORATILLE remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de Jacqueline MORATILLE »

Visite officielle

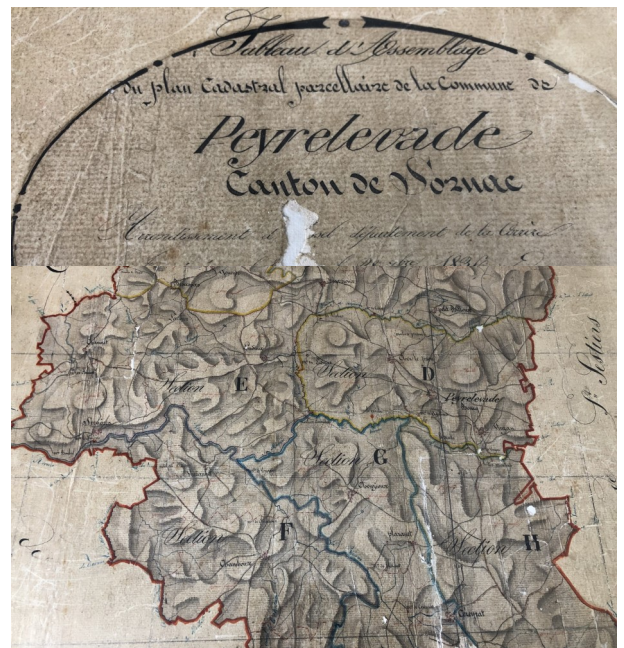


M. Étienne Desplanques, préfet de la Corrèze et Mme Catherine MERCKX sont venus nous rendre visite le 8 mars dernier. Une visite qui a permis le lancement du DR pour les cartes d'identité et passeports, et d'échanger sur les projets en cours. S'est en suivi un tour de la commune, notamment au parc éolien de Neuvielle et au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

Cadastre

Le cadastre Napoléonien de la commune a été restauré par l'Atelier Quillet. Ce document historique date de 1836 et se compose de 33 planches. Sa rénovation a été possible grâce à l'aide technique des Archives Départementales de la Corrèze et Conseil Départemental ce qui représente 60% du financement sur 3684€.

Nous ne manquerons pas de l'exposer avant de le conserver soigneusement dans nos archives.



Chemins de randonnée



« Forcés et navrés de constater que des incivilités sont commises sur nos sentiers de randonnée...

En effet, plusieurs panneaux indicateurs autour de Cezeyrat sont arrachés, cassés, disparus. Nous rappelons que nous œuvrons bénévolement pour faire

vivre les circuits et que nous n'avons d'autre choix que d'exprimer notre mécontentement. Si toute fois vous avez endommagé malencontreusement un panneau d'indication, n'hésitez pas à nous le signaler ou à le signaler en mairie.»

M-Lise Boissonneau CDRP de la Corrèze.

Plantation

Les travaux de plantation de la parcelle communale située à la Roche ont commencé. Cette opération programmée, portée par le PNR et la région, consiste à développer la sylviculture et de l'adapter au climat. Cette plantation est une véritable expérimentation. En effet, des essences tropicales de bananiers et de palmiers adaptées au climat seront plantées. Résultats dans quelques années !



Nos anciens

Le 4 mars dernier nos anciens se sont retrouvés en tablées à l'Ardesia pour le traditionnel repas annuel des aînés. Un moment de convivialité partagé comme chaque année !



Pizzeria



Réouverture
**PIZZERIA
LA FONTAINE
PEYRELEVADE**

**VENREDI 31 MARS
À 18:00**

Ouvert tous les soirs sauf lundi et mardi, et veille de jour férié
Ouvert tous les soirs du 13 juillet à fin août

**05.55.94.25.14
07.56.15.66.91**

Réouverture le 31 mars, infos et résas au 05.55.94.25.14 ou au 07.56.15.66.91, ouvert tous les soirs sauf lundi et mardi et veille de jour férié.

Tourisme



« Les membres du bureau de l'Association d'Animation et de Valorisation Touristique de Peyrelevade (AAVT) se sont réunis sous l'initiative de la commune. Une minute de silence a été observée en la mémoire de Yasmina MAZIÈRE dite « Mimi », présidente de l'association AAVT, qui nous a quitté récemment.

Les membres du bureau présents ont décidé de poursuivre l'ouverture du site d'informations touristique, avec ses expositions diverses, de produits locaux et artisanaux, ... en juillet et en août. Les jours et horaires d'ouverture seront publiés ultérieurement.

Un nouveau bureau a été constitué et est ainsi élu.e :

Présidente : Marie-José DEGUILLAUME

Vice-présidente : Christiane PREVEL

Secrétaire : Marie-Claude GAGNANT

Trésorier : Michel PREVEL



Celles et ceux qui voudraient exposer ou mettre à disposition des produits locaux, artisanaux devront prendre contact avec la présidente au 06.64.86.18.30 avant le 31 mai 2023 !

À cet été ! »

La pierre qui vole



L'association « Atelier la pierre qui vole » cherche un local pour pouvoir proposer des cours de gravure hebdomadaires. Idéalement situé dans le bourg de Peyrelevade ou un village proche.

Avec un point d'eau et des toilettes.

**Merci de contacter Isenau au
06 73 74 68 33**

Les P'tits Bouts



UNE ASSEMBLEE GENERALE PAS SI ORDINAIRE...

SAMEDI 15 AVRIL

à Peyrelevalde - Salle des fêtes

10h - LE COQ A DIT

Spectacle de Sandrine Gniady et David Linkowski
A partir de 3 ans - entrée à prix libre

11h - Assemblée Générale Ordinaire

(espace de jeu pour les enfants)

A partir de 12h - Repas partagé, farniente, jeux, papotages... au jardin ou à l'abri selon la météo

Infos au 06 18 65 15 48 ou
contact@lesptitsbouts19.fr



Les P'tits Bouts (suite)

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ Judo Club Ussel

Atelier motricité

En famille

Viens bouger en famille !

Parcours de motricité, parcours sensoriel, Twister ...

Quand Mercredi 12 avril
10h-12h et 14h-16h

Où Gymnase
de Peyrelevalde

Atelier gratuit // Venez avec votre pic-nic !

RENSEIGNEMENTS

Tél. 07 60 56 97 74
Mail. cturbil@hautecorrezecommunaute.fr
OU
Tél. 06 18 65 15 48
Mail. contact@lesptitsbouts19.fr
OU
Tél. 06 74 59 00 24
delphine.gelin@wanadoo.fr



Retrouvez tous nos
rendez-vous locaux
www.hautecorrezecommunaute.fr

Respect des consignes sanitaires en vigueur

Haute-Corrèze Communauté, le Judo Club d'Ussel et Les P'tits Bouts s'associent le mercredi 12 avril à la salle omnisports (route du Gué), pour organiser un atelier motricité en famille ! De 10h à 12h et de 14h à 16h.

Contacts : -HCC : 07.60.56.97.74
cturbil@hautecorrezecommunaute.fr
-Les P'tits Bouts : 06.18.65.15.48
contact@lesptitsbouts19.fr
-Judo Club : 06.74.59.00.24
delphine.gelin@wanadoo.fr

Remerciements

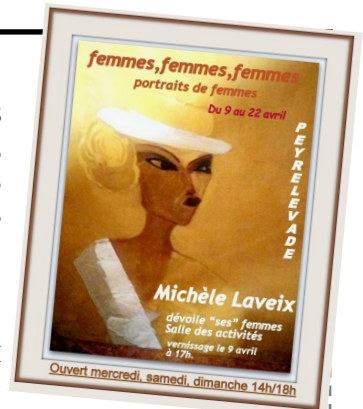


« Le comité des fêtes de Peyrelevalde remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de leur première soirée à l'occasion de la St Patrick. Plus particulièrement merci à nos commerçants locaux, l'Ardesia, Gamm Vert Peyrelevalde, la Boucherie du Plateau, Petit Casino Peyrelevalde, Brasserie la 23, Françoise Plazanet, l'Auberge du Plateau, Les Caries Sages, Intermarché Meymac, et autres généreux donateurs. On se retrouve très vite ! »

Médiathèque

La médiathèque vous invite à venir découvrir **2 expositions** intitulées « **Femmes, Femmes Femmes** » en avril

- du 9 au 22 avril Michèle Laveix dévoile « ses » femmes à la salle des activités, portraits, vernissage le dimanche 9 avril à 17h
- du 10 au 22 avril, Philippe Durand expose « ses » femmes à la médiathèque, vernissage le lundi 10 avril à 17h



Abonnement au bulletin

Merci de vérifier l'état de votre abonnement, pour rappel :

-15€/an pour la version papier
-5€/an pour la version numérique

Si ce n'est pas déjà fait, merci de retourner votre paiement à la mairie, par chèque uniquement, à l'ordre du Trésor Public.

Du numérique à la langue française ...

Atelier Langue Française
Mairie de Peyrelevalde

En mars Marie-Marcelle DAVIDSON, conseillère numérique au service d'accueil et vie locale de Haute-Corrèze Communauté est venue animer à Peyrelevalde des ateliers numériques. Elle nous raconte ...

« L'atelier numérique s'est transformé en un atelier FLE (français langue étrangère) en effet n'ayant aucune inscription, trois familles du CADA étaient volontaires pour participer à l'atelier malgré la barrière de la langue.

Ils étaient ravis de pratiquer le français. Des astuces

leur ont été transmises comme la recherche sur des sites, avec traduction, et dans le respect des rythmes de chacun.

Ces 2 journées ont été assez intéressantes, en terme de convivialité mais aussi en terme de pratique de diverses langues. Je ne manquerais pas de revenir vers vous d'ici quelques mois pour vous proposer peut-être ateliers autour du smartphone ou de la tablette...cela pourrait peut-être davantage intéresser. »

La télé était à l'école ...



« Jeudi 2 mars, deux journalistes de France 3 Limousin sont venues à l'école pour obtenir des informations sur l'accueil des enfants du CADA et demander comment ces élèves étaient intégrés dans les classes.

Tout d'abord, nous avons été filmés en train de chanter « Amawolé ». Nous étions contents mais inquiets et nerveux à l'idée de passer à la télévision. Les journalistes étaient impressionnées. Ensuite, nous sommes rentrés en classe (CM1/CM2) et nous avons révisé notre leçon d'anglais avec nos camarades du CADA.

Enfin, les journalistes ont posé des questions à la maîtresse (inquiète!) et certains d'entre nous ont pris la parole au micro:

« J'ai parlé devant des milliers de personnes, j'avais mal au cœur, c'était stressant mais j'étais trop contente. »

Maëlys

« Nous, on s'est mis à trois pour répondre ! On avait peur au début, on était timides mais super heureuses »

Chloé, Lili et Lola

« Je trouve intéressant que des enfants du monde viennent à l'école. On apprend des choses sur d'autres pays (jeux, mots, façons de vivre ...) »

Ana

C'est un souvenir qu'on n'oubliera jamais, nous avons été heureux et nous espérons revivre cet événement. »



La classe de CM1-CM2 de l'École Bernard Coutaud Peyrelevalde

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 17 FEVRIER 2023 à 20 HEURES

Présents : Pierre COUTAUD, Robert URBAIN, Evelyne DEGUILLAUME, Jean-Claude RUBY, Guillaume CHASSAGNE, Mathieu UGUEN, Jean-Claude MALSOUTE, Jérémy VEYRET, Geneviève LABARRE, Jean MAZIERE, Joëlle MEYRIGNAC, Christelle VEDRENNE.

Procuration(s) :

Mme Evelyne DEGUILLAUME a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

1. CONTRACTUALISATION 2023-2025 - VALIDATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS INSCRITS ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les principes de la nouvelle politique départementale d'aides aux collectivités pour 2023-2025. Il présente au Conseil le Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 exposant les opérations retenues et le détail des financements départementaux.

Maitre d'ouvrage	Libellé projet	Montant HT du projet	Aide CD	Aide CD (%)	Catégorie d'aide	Catégorie d'aide -Libellé	Année	Priorité
PEYRELEVADE	Reprise station service Aménagements et mise aux normes	120 000 €	24 000 €	20,00%	5	Projets structurants	2 023	1
PEYRELEVADE	MAM	300 000 €	60 000 €	20,00%	5	Projets structurants	2 023	1
PEYRELEVADE	RESSOURCERIE travaux d'aménagement:création d'une plate-forme de tri	105 000 €	15 000 €	14,29%	1.1	Autres équipements communaux incendie accessibilité- Travaux	2 024	2
PEYRELEVADE	Aménagements salle communale activités extension et création de sanitaires	50 000 €	12 500 €	25,00%	1.1	Autres équipements communaux incendie accessibilité- Travaux	2 024	2
PEYRELEVADE	Travaux de restauration du Moulin PPRNP	25 000 €	11 250 €	45,00%	8	Petit Patrimoine Rural Non Protégé	2 024	2
PEYRELEVADE	Travaux d'espaces publics	100 000 €	25 000 €	25,00%	3.1	AB-espaces publics- Aménagements	2 025	3

APPROUVE

2. MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire expose au Conseil municipal, sur la base du dossier d'avant-projet définitif (APD), le projet relatif aux travaux de construction d'une maison d'assistants maternels. Il précise que le dossier de demande du permis de construire pourrait être déposé très prochainement.

Le coût total de l'opération (études + travaux) est de **460 000,00 € HT** soit **552 000,00 € TTC**.

C.A.F.	159 600.00 € HT
ÉTAT - D.E.T.R	94 000.00 € HT
Aide Départementale	60 000.00 € HT
EUROPE	50 000.00 € HT
Reste à charge de la commune	96 400.00 € HT
TOTAL	460 000.00 € HT

APPROUVE

3. ACQUISITION ET REHABILITATION DE LA STATION-SERVICE - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Compte-tenu de la fermeture programmée de la station-service et de l'absence de repreneur privé, la commune a fait le choix d'acquiescer cet équipement pour maintenir ce service indispensable à la population et à l'économie locale.

Le projet global comprenant l'acquisition et la réhabilitation du site s'élève à 115 700,00 € HT. Les critères d'éligibilité des financeurs étant différents, il a été prévu de séparer en deux tranches le financement du projet.

Aucune des subventions sollicitées ne sont à ce jour assurées. En cas de réponses négatives, la commune financera la totalité de l'opération sur ses fonds propres.

1ère TRANCHE :

DEPENSES	MONTANT	FINANCEURS	MONTANT
Frais d'épreuves acoustique	2 835,00 € HT	Conseil départemental	11 107,00 €
Acquisition	50 000,00 € HT	ÉTAT - D.E.T.R	24 990,00 €
Frais notariaux	2 700,00 € HT	Autofinancement	19 438,00 €
TOTAL	55 535,00 € HT	TOTAL	55 535,00 €

2ème TRANCHE :

DEPENSES	MONTANT	FINANCEURS	MONTANT
Travaux sur appareils de distrib.	53 300,00 € HT	Conseil départemental	12 033,00 €
Rénovation peintures du auvent	4 000,00 € HT	Fonds européens (LEADER)	36 099,00 €
Maîtrise d'œuvre Syndicat de la D.	2 865,00 € HT	Autofinancement	12 033,00 €
TOTAL	60 165,00 € HT	TOTAL	60 165,00 €

APPROUVE

4. ACHATS DE MATERIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Au vu des besoins de matériels pour les services techniques, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les devis concernant :

- une cuve GNR : 3 200,00 € HT ;
- un broyeur de branches : 5 400,00 € HT ;
- outillage divers : 1 086,90 € TTC

APPROUVE

5. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ENTRETIEN MENAGER DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention pour l'entretien ménager du Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S.) de Peyrelevade, autorisée par délibération en date du 23 novembre 2018, est arrivée à expiration le 31 décembre 2022. Le Maire propose aux membres de l'assemblée de la renouveler dans les mêmes conditions avec l'évolution des tarifs suivant l'échelon, grade et le point d'indice de rémunération de l'agent chargé de entretien.

APPROUVE

6. ECOLE - PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT POUR LES SORTIES « PISCINE »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les cours de piscine sont inscrits dans les frais obligatoires de fonctionnement de l'école. Jusqu'alors, l'USEP prenait en charge le transport scolaire.

Considérant l'obligation, pour les élèves, de suivre des cours de piscine, et devant la hausse des couts de carburants, il est proposé au conseil municipal de prendre en charge financièrement le transport scolaire pour cette activité, soit 2 150 € TTC (10 voyages à 215,00 €).

APPROUVE

INFORMATIONS

1. PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'UNITÉ DE DÉFIBRAGE DE CHANVRE PAR LE GAEC BROUSSOULOUX ;

Geoffrey Broussouloux, co-gérant du GAEC Broussouloux, présente son projet d'aménagement d'une unité de défibrage de chanvre. Il précise dans un premier temps, les propriétés de la laine de chanvre et son intérêt dans le cadre de l'éco-construction, en matière d'isolation notamment.

Le GAEC est à la recherche d'un terrain à bâtir, ou d'un bâtiment existant, en priorité sur la commune de Peyrelevade.

De même, il lance un appel à l'attention des agriculteurs locaux, afin qu'ils prennent contact avec lui, dans le but de produire du chanvre.

Les 25 et 26 mars, sur le site de la Croule sont organisées les « journées du chanvre ».

2. QUESTIONS DIVERSES.

- Le bilan relatif à l'éclairage public est en cours de réalisation. Il reste quelques données à prendre en compte, notamment concernant les différents villages.
- Le repas des aînés se tiendra le 4 mars à l'Ardesia. De nombreux habitants s'y sont déjà inscrits.
- Le préfet de la Corrèze, Monsieur Etienne Desplanques, inaugurera le nouveau « dispositif de recueil », qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs, dans le but d'effectuer les cartes d'identité et passeports. Il visitera notamment le site des éoliennes ainsi que le centre d'accueil des demandeurs d'asile.
- La commune a été sollicitée pour se positionner à propos de la coupe de feuillus en cours dans la forêt du Bois du Chat, sur la commune de Tarnac. Il est proposé que chaque élu puisse le faire de manière individuelle.
Le conseil municipal donne son accord pour l'organisation d'une réunion à Peyrelevade concernant la gestion forestière sur le plateau de Millevaches.

Fin de séance à 22 heures.

Services Communaux

Permanences du service technique

Uniquement en cas de problèmes graves liés au fonctionnement des réseaux d'eau et d'assainissement, à la sécurité des bâtiments et biens publics, vous pouvez joindre directement l'employé communal de garde au :

→ **06 35 18 95 25** ←

Secrétariat de Mairie & France Services

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi après-midi)

Infos mairie et rendez-vous France Services : 05.55.94.73.13

Recueil d'empreintes pour les cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement les vendredis après-midi au 05.55.94.73.13

Extrait du bulletin municipal de Peyrelevalde n°213 - janvier 1971

FOOTBALL :

A la demande de nombreux supporters Parisiens, nous indiqueront désormais, en fin de mois, les résultats de l'E.S.P. :

Janvier :

Equipe 1ère (4°)

Réserve (3°)

PEYRELEVADE-CHAMBOULIVE : 5 à 1 !

SCOURSAC - PEYRELEVADE : 0 à 6 ! BORT - PEYRELEVADE : 3 à 4.

U.A. BRIVE - PEYRELEVADE : 3 à 0 !

Extrait du bulletin municipal de Peyrelevalde n° 216 - avril 1971

NOS TRAVAUX : Le Service des Ponts & Chaussées va procéder incessamment au goudronnage des départementales traversant le Bourg aux frais du Département. Toutes les personnes ayant à effectuer divers branchements sont priés de le faire immédiatement faute de quoi les Ponts et Chaussées leur factureraient les frais de dégradation et de remise en état.

Dans la répartition annuelle du F.S.I.R., la Commune s'est vue attribué 40.000 Fr, pour 1971, pour l'aménagement de divers V.C. et C.R. ainsi que la réfection du Pont de Caux.

GARAGE des POMPIERS : Les Employés Communaux, après avoir reconstruit le mur de soutènement de la Mairie entreprennent la construction du garage des pompiers au dessus du bâtiment des douches.

Extrait du bulletin municipal de Peyrelevalde n° 217 - mai 1971

INAUGURATION du CREDIT AGRICOLE :

Le Samedi 29 MAI à 11 h 30, une sympathique manifestation réunissait, dans les locaux du Crédit Agricole, les personnalités locales, en présence de MM. Charles CEYRAC, Président et Marcel BEYSSERIE, Directeur de la Caisse Régionale, pour l'inauguration de la Caisse Locale. A cette occasion, Mme Andrée FAURY, qui fut longtemps secrétaire-trésorière du Crédit et des Mutuelles Agricoles, s'est vue remettre la médaille qui lui fut décernée par le Ministre de l'Agriculture.

NOS SINCERES FELICITATIONS.

Extrait du bulletin municipal de Peyrelevalde n° 218 - juin 1971

VOYAGE SCOLAIRE :

De retour de leur voyage scolaire qui les a conduits cette année à HOSSEGOR, BIARRITZ, SAINT-JEAN-de-LUZ, la RHUNE, les Elèves et les Instituteurs de Peyrelevalde remercient toutes les personnes qui, par leur générosité, en ont permis la réalisation. Ils remercient tout particulièrement la Municipalité qui a fourni un effort financier important, et leur a permis de recevoir, à la Salle des Fêtes, Mardi 29 Juin, leurs Correspondants de GIROUX dans le Puy-de-Dôme.



Le TCP organise un concours de belote le samedi 15 avril, à 20h, salle des fêtes, au profit de l'école de tennis !

TENNIS CLUB DE PEYRELEVADE

CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 15 AVRIL 2023 - 20H
SALLE DES FÊTES

IPNS

Pompiers



« Venez nous voir,
les jeudis soirs à
18 heures, où lors
des séances JSP
les dimanches
matin (hors
vacances
scolaires) »

Centre d'Incendie et de Secours

18 Rue du Champ de Foire
19290 PEYRELEVADE
Infos : Michel SAUGERAS, Chef de Centre au 06.70.14.32.78



Prévention

ICOPE est un programme de **prévention** qui permet de faire un point sur sa santé, pour rester actif et autonome le plus longtemps possible. Ce programme s'adresse aux **personnes à partir de 60 ans**.

Les professionnels de la santé du territoire sont mobilisés autour de ce programme pour participer au **dépistage**, et vous proposer à la suite un **parcours personnalisé**, si cela s'avère nécessaire à la suite du test de dépistage.

Comment bénéficier de ce programme **100% gratuit** ?

- En auto-évaluation depuis son domicile (avec l'aide d'une personne pour le test auditif)
- Ou sur rendez-vous à la **permanence** organisée en partenariat avec la mairie de Peyrelevade le **mercredi 03 mai 2023 de 9h à 17h30 à la salle des fêtes**. Vous souhaitez réaliser le test de dépistage ? Appelez Mme Fanny THOMAS au 06.79.93.34.20 qui vous proposera ainsi un créneau horaire.

ET VOUS ? QUEL SERA VOTRE RÉSULTAT ?



Je m'inscris, je me teste

- 1** Cognition : Normal ✓
- 2** Nutrition : Normal ✓
- 3** Vision : Une évaluation complémentaire est recommandée 🔍
- 4** Audition : Normal ✓
- 5** Psychologie : Normal ✓
- 6** Mobilité : Une évaluation complémentaire est recommandée 🔍



**MERCREDI 3 MAI
9H-17H30 SALLE DES FÊTES**



DISPONIBLE DE SUITE !
Sur l'application ICOPE MONITOR
Ou sur ordinateur à l'adresse
<https://icopebot.botdesign.net/>